

transmis à la
OK/bujdov

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE COURMANGOUX

Numéro SIRET : 21010127500019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal M14

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.26	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.27	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.28	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.32	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.33	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.34	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.36	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.37	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.38	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 01127	COMMUNE COURMANGOUX Budget Communal M14	BP 2015
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	514
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	48
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
286 243,00	608,60	509,33	564 560 021,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	728,09	0,00
2	Produit des impositions directes/population	267,12	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	688,34	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	382,62	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	135,68	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	35,94%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	115,49%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,75%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14		BP	2015
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	527 679,73	352 777,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 174 902,73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		527 679,73	527 679,73

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	214 140,00	348 167,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	32 727,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 101 300,49	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		348 167,49	348 167,49
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		875 847,22	875 847,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	112 017,90	0,00	107 600,00	107 600,00	107 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 720,00	0,00	134 500,00	134 500,00	134 500,00
014	Atténuations de produits	11 894,00	0,00	11 954,00	11 954,00	11 954,00
65	Autres charges de gestion courante	98 232,00	0,00	78 590,00	78 590,00	78 590,00
Total des dépenses de gestion courante		321 863,90	0,00	332 644,00	332 644,00	332 644,00
66	Charges financières	17 350,38	0,00	16 400,00	16 400,00	16 400,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	23 335,00	0,00	24 995,73	24 995,73	24 995,73
Total des dépenses réelles de fonctionnement		362 749,28	0,00	374 239,73	374 239,73	374 239,73
023	Virement à la section d'investissement (5)	161 000,00	0,00	148 751,72	148 751,72	148 751,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	5 983,92	0,00	4 688,28	4 688,28	4 688,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		166 983,92	0,00	153 440,00	153 440,00	153 440,00
TOTAL		529 733,20	0,00	527 679,73	527 679,73	527 679,73

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

527 679,73

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	980,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	43 520,00	0,00	41 790,00	41 790,00	41 790,00
73	Impôts et taxes	129 677,00	0,00	148 374,00	148 374,00	148 374,00
74	Dotations, subventions et participations	95 285,00	0,00	81 911,00	81 911,00	81 911,00
75	Autres produits de gestion courante	55 001,00	0,00	46 502,00	46 502,00	46 502,00
Total des recettes de gestion courante		324 463,00	0,00	350 577,00	350 577,00	350 577,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		324 463,00	0,00	352 777,00	352 777,00	352 777,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		324 463,00	0,00	352 777,00	352 777,00	352 777,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

174 902,73

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

527 679,73

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

153 440,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	192 296,34	32 727,00	163 940,00	163 940,00	196 667,00
	Total des dépenses d'équipement	192 296,34	32 727,00	163 940,00	163 940,00	196 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 004,29	0,00	33 200,00	33 200,00	33 200,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 260,96		17 000,00	17 000,00	17 000,00
	Total des dépenses financières	40 265,25	0,00	50 200,00	50 200,00	50 200,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	232 561,59	32 727,00	214 140,00	214 140,00	246 867,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	232 561,59	32 727,00	214 140,00	214 140,00	246 867,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						101 300,49
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						348 167,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 228,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	60 228,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	7 726,00	0,00	16 700,00	16 700,00	16 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	7 703,02	0,00	134 027,49	134 027,49	134 027,49
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 429,02	0,00	150 727,49	150 727,49	150 727,49
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	75 657,02	0,00	194 727,49	194 727,49	194 727,49
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	161 000,00		148 751,72	148 751,72	148 751,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	5 983,92		4 688,28	4 688,28	4 688,28
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	166 983,92		153 440,00	153 440,00	153 440,00
	TOTAL	242 640,94	0,00	348 167,49	348 167,49	348 167,49
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						348 167,49

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

153 440,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14		BP	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	107 600,00		107 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	134 500,00		134 500,00
014	Atténuations de produits	11 954,00		11 954,00
65	Autres charges de gestion courante	78 590,00		78 590,00
66	Charges financières	16 400,00	0,00	16 400,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 688,28	4 688,28
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	24 995,73		24 995,73
023	Virement à la section d'investissement		148 751,72	148 751,72
	Dépenses de fonctionnement - Total	374 239,73	153 440,00	527 679,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

527 679,73

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	33 200,00	0,00	33 200,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	196 667,00		196 667,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 000,00		17 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	246 867,00	0,00	246 867,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

101 300,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

348 167,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14		BP	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 790,00		41 790,00
73	Impôts et taxes	148 374,00		148 374,00
74	Dotations, subventions et participations	81 911,00		81 911,00
75	Autres produits de gestion courante	46 502,00	0,00	46 502,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 200,00	0,00	2 200,00
	Recettes de fonctionnement - Total	352 777,00	0,00	352 777,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	174 902,73
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	527 679,73
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 700,00	0,00	16 700,00
13	Subventions d'investissement	44 000,00	0,00	44 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 688,28	4 688,28
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		148 751,72	148 751,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	60 700,00	153 440,00	214 140,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	134 027,49
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	348 167,49
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	112 017,90	107 600,00	107 600,00
60611	Eau et assainissement	500,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	4 000,00	4 500,00	4 500,00
60621	Combustibles	6 500,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	6 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	15 000,00	15 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	100,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 647,90	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	500,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	6 500,00	6 500,00
61521	Terrains	10 000,00	1 500,00	1 500,00
61522	Bâtiments	10 000,00	18 000,00	18 000,00
61523	Voies et réseaux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Bois et forêts	700,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 100,00	3 100,00
616	Primes d'assurances	6 300,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires		0,00	0,00
6228	Divers		100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	100,00	100,00
6237	Publications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions		500,00	500,00
6257	Réceptions	2 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 300,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		500,00	500,00
62878	A d'autres organismes	170,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 720,00	134 600,00	134 600,00
6218	Autre personnel extérieur		12 500,00	12 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	60,00	70,00	70,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 200,00	1 400,00	1 400,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	150,00	150,00
6411	Personnel titulaire	60 300,00	63 500,00	63 500,00
6413	Personnel non titulaire	1 700,00	15 340,00	15 340,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00	12 400,00	12 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 000,00	19 000,00	19 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	270,00	600,00	600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 300,00	7 500,00	7 500,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	60,00	240,00	240,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	250,00	300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 300,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	80,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	11 894,00	11 954,00	11 954,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14		BP	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
739113	Reversements conventionnels de fiscalité		0,00	0,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	40,00	0,00	0,00
73921	Attributions de compensation	10 054,00	10 054,00	10 054,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	1 800,00	1 900,00	1 900,00
65	Autres charges de gestion courante	98 232,00	78 590,00	78 690,00
6531	Indemnités	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6535	Formation		2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	8 500,00	12 000,00	12 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	8 600,00	9 500,00	9 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	44 000,00	20 000,00	20 000,00
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	6 132,00	9 090,00	9 090,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	321 863,90	332 644,00	332 644,00
66	Charges financières (b)	17 350,38	16 400,00	16 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 350,38	16 400,00	16 400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	23 335,00	24 996,73	24 996,73
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	362 749,28	374 239,73	374 239,73
023	Virement à la section d'investissement	161 000,00	148 751,72	148 751,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	5 983,92	4 688,28	4 688,28
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	5 983,92	4 688,28	4 688,28
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	166 983,92	153 440,00	153 440,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	166 983,92	153 440,00	153 440,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	529 733,20	527 679,73	527 679,73

+	
RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	527 679,73

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	980,00	32 000,00	32 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	980,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 520,00	41 790,00	41 790,00
7022	Coupes de bois		100,00	100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	500,00	750,00	750,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	320,00	2 940,00	2 940,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70871	par la collectivité de rattachement	1 000,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70878	par d'autres redevables	3 700,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	129 677,00	148 374,00	148 374,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	128 603,00	137 300,00	137 300,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et communale	1 074,00	1 074,00	1 074,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi		10 000,00	10 000,00
74	Dotations, subventions et participations	95 285,00	81 911,00	81 911,00
7411	Dotation forfaitaire	57 000,00	45 290,00	45 290,00
74121	Dotation de solidarité rurale	9 107,00	14 974,00	14 974,00
74124	Dotation d'intercommunalité		4 974,00	4 974,00
74127	Dotation nationale de péréquation	4 730,00	4 500,00	4 500,00
7413	DGF des permanents syndicaux		0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 770,00	2 500,00	2 500,00
74718	Autres	10,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	12 400,00	69,00	69,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	3 607,00	3 050,00	3 050,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	5 661,00	6 554,00	6 554,00
75	Autres produits de gestion courante	65 001,00	46 502,00	46 502,00
752	Revenus des immeubles	55 000,00	46 500,00	46 500,00
758	Produits divers de gestion courante	1,00	2,00	2,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		324 463,00	350 577,00	350 577,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		2 200,00	2 200,00
7788	Produits exceptionnels divers		2 200,00	2 200,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		324 463,00	352 777,00	352 777,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		324 463,00	352 777,00	352 777,00

+

RESTES A REALISER 2014 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

174 902,73

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

527 679,73

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	6 063,67	1 440,00	1 440,00
	Opération d'équipement n° 218 (5)	76 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 234 (5)	210,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 236 (5)	3 362,67	22 000,00	22 000,00
	Opération d'équipement n° 247 (5)	1 150,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 248 (5)	2 110,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 249 (5)	14 800,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 250 (5)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 251 (5)	1 100,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 252 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 253 (5)	900,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 254 (5)	23 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 255 (5)	56 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 256 (5)	600,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 257 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 258 (5)		7 500,00	7 500,00
	Opération d'équipement n° 259 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 260 (5)		80 000,00	80 000,00
	Opération d'équipement n° 261 (5)		5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	192 296,34	163 940,00	163 940,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1332	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 004,29	33 200,00	33 200,00
1641	Emprunts en euros	32 004,29	33 200,00	33 200,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 260,96	17 000,00	17 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 260,96	17 000,00	17 000,00
	Total des dépenses financières	40 265,25	50 200,00	50 200,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	232 561,59	214 140,00	214 140,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	232 561,59	214 140,00	214 140,00

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	32 727,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	101 300,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	348 167,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 228,00	44 000,00	44 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	6 750,00	0,00	0,00
1313	Départements	1 900,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1322	Régions		20 000,00	20 000,00
1323	Départements	20 078,00	4 000,00	4 000,00
13258	Autres groupements	31 500,00	0,00	0,00
1328	Autres		20 000,00	20 000,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	60 228,00	44 000,00	44 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 429,02	150 727,49	150 727,49
10222	F.C.T.V.A.	7 726,00	6 700,00	6 700,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement du plafond légal de densité (P.L.D)		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 703,02	134 027,49	134 027,49
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 429,02	150 727,49	150 727,49
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	76 657,02	194 727,49	194 727,49
021	Virement de la section de fonctionnement	161 000,00	148 751,72	148 751,72
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	5 983,92	4 688,28	4 688,28
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 809,92	514,28	514,28
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	4 174,00	4 174,00	4 174,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	166 983,92	153 440,00	153 440,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	166 983,92	153 440,00	153 440,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	242 640,94	348 167,49	348 167,49

	+	RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	348 167,49

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = OF 042.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157
LIBELLE : Plan Local d'urbanisme
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		31 541,44	a 0,00	1 440,00	b 1 440,00	b
20	Immobilisations incorporelles	31 541,44	0,00	1 440,00	1 440,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et num	31 375,01	0,00	1 440,00	1 440,00	
2031	Frais d'études	166,43	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-1 440,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 218
LIBELLE : réseau eaux pluviales Chevignat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		75 687,35	a 150,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 698,22	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 140,00	0,00	0,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	3 458,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	71 089,13	150,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	71 089,13	150,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-150,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 236
LIBELLE : mise en accessibilité MAIRIE SALLE DES FETES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 600,04	^a 0,00	22 000,00	^b 22 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 600,04	0,00	2 000,00	2 000,00	
21311	Hôtel de ville	1 600,04	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 000,00
---	------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 247
LIBELLE : extincteurs 2014
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 1 101,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 101,00	0,00	0,00	
21561	Matériel roulant - incendie et défense civile	0,00	1 101,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 101,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 250
LIBELLE : acquisition terrains divers
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		180,00	^a 0,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	180,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
2111	Terrains nus	180,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	-----------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 254
LIBELLE : Travaux sur Bâtiments Communaux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 600,00	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 600,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 255
LIBELLE : Coeur de Village Chevignat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		24 523,55	a 31 476,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	380,40	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	380,40	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 143,15	31 476,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	15 888,00	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	8 255,15	31 476,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 4 000,00
13	Subventions d'investissement		4 000,00
1323	Départements		4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 476,00
---	------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 257
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 258
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL ROULANT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	7 500,00	b 7 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 500,00
---	------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 259
LIBELLE : VOIRIE 2015
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 260

LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	80 000,00	^b 80 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	40 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		40 000,00
1322	Régions		0,00		20 000,00
1328	Autres		0,00		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-40 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 261

LIBELLE : CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2116	Cimetières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)			Profil d'amortissement (7)		
								Niveau de taux (5)	actua- riel							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					691 800,00											
1641 Emprunts en euros (total)					691 800,00											
AR012033	CAISSE D'EPARGNE	30/03/2004		25/12/2005	184 300,00 R	EURBOR		3,12	1,87982		A	X		N		A-1
AR012988	CAISSE D'EPARGNE	15/05/2007		25/04/2008	292 500,00 R			4,29	4,37956		M	X		N		A-1
8650933 13825	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	07/06/2010		25/08/2010	55 000,00 F			2,84	2,86468		M	X		N		A-1
0000980883	CIRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	160 000,00 F			4,1	4,1008		A	X		N		A-1
Total général					691 800,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurbor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				491 910,80					33 178,51	16 382,06	0,00	1 791,70	
AR012033		0,00		491 910,80					33 178,51	16 382,06	0,00	1 791,70	
AR012968	N	0,00		106 195,39	9,92	R	EURIBOR	1,87988	9 212,40	816,64	0,00	0,00	
8650933 13825	N	0,00		220 138,70	13,17	R		4,37936	12 612,25	9 197,87	0,00	148,38	
00000280863	N	0,00		26 182,90	3,50	F		2,86468	7 041,28	652,40	0,00	9,06	
Total général		0,00		491 910,80				4,1008	4 312,98	5 715,15	0,00	1 634,28	
		0,00		491 910,80					33 178,51	16 382,06	0,00	1 791,70	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCBT015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

	IV
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	491 910,80					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retracé le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	ETUDE REFECTION MAIRIE SDF	5	
Linéaire	TRAVAUX BOURG (SIEA)	15	

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14		BP	2015
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 200,00	50 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		33 200,00	33 200,00
1641	Emprunts en euros	33 200,00	33 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 000,00	17 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 000,00	17 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 000,00	17 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 200,00	32 727,00	D001 101 300,49	184 227,49

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		160 140,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		6 700,00	6 700,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	6 700,00	6 700,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		153 440,00	153 440,00
28031	Amortissement des immobilisations	514,28	514,28
28041512	Amortissement des immobilisations	4 174,00	4 174,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	148 751,72	148 751,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	160 140,00	0,00	0,00	134 027,49	294 167,49

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	184 227,49
Ressources propres disponibles	IV	294 167,49
Solde	V = IV - II (4)	+ 109 940,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 352.777,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget Communal M14	BP 2015
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2015-04	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ADMR BRESSE REVERMONT		180,00
6574	2015-03	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOC REPAS		50,00
6574	2015-06	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION FACETTES	Associations	115,67
6574	2015-07	PAR DELIBERATION AD HOC	DIVERS Divers		6 714,33
6574	2015-02	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	MISSION LOCALE JEUNES BRESSE, DOMBES, COTIERE	Autres	50,00
6574	2015-05	CLASSE TRANSPLANTEE 6x50E	OCCE DE L'AIN COOPERATIVE SCOLAIRE TREFFORT CUISIAT		300,00
6574	2015-01	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	OGEC MARBOZ		1 680,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1	2	1	1	2
Agent des services administratifs	A	0	0	0	0	1	1
Secrétaire de mairie	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	0	1	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	1	2
Agent des services techniques	C	1	0	1	1	1	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	1	3	2	2	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B92/001/D2/C du 23 mars 1993. Les emplois fonctionnels sont légalement comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assimilation déléguée : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5) ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 25 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)	A	ADM	504/434	0,00	0,00	CDD
Agent des services administratifs	C	TECH	340/321	0,00	0,00	CDD
Agent des services techniques						
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technico.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

QTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, titre annulé ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des secrétaires composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	575 100,00	6,559	12,180	0,000	70 047,00	6,560
Taxe foncière sur les propriétés bâties	368 300,00	6,661	14,270	2,001	52 556,00	8,796
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32 500,00	0,932	45,220	0,000	14 697,00	0,934
TOTAL	975 900,00	6,400			137 300,00	6,763

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 27/03/2015
Le MORNAY Mireille,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Courmangoux, le 27/03/2015

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES : Pour : 15 (dont 11 pouvoirs)
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2015

MORNAY Mireille	
GAILLARD Jean-Claude	Excuse pour pouvoir
GAILLARD Michel	17-9-15
TOURNIER Hervé	
CHORRIER-COLLET Sébastien	
BAYARD Chloé	Excusée pour pouvoir
BAYLE Yves	
DUBUJET Christine	
DUFOUR Thierry	
GIROUD Patricia	
HOMBERT Annick	
PARMENTIER Thierry	
TOURNIER Marc	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TEIL Isabelle	Excusée pour voir
VARVAT Violaine	Excusée pour voir

Certifié exécutoire par le MORNAY Mireille, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/01/2015, et de la publication le 07/01/2015

A Courmangoux, le 07/01/2015.....

